



Communiqué de presse

Casablanca, le 13 janvier 2014

Royal Air Maroc renforce son offre sur Tanger et Fès après le retrait des low cost

Suite à la suppression de lignes reliant Tanger et Fès à certaines villes Européennes annoncée par certaines compagnies aériennes étrangères en réaction à l'instauration par les pouvoirs publics d'une taxe aérienne, Royal Air Maroc décide de renforcer son offre sur ces deux aéroports Marocains.

A cet effet, la compagnie nationale a décidé, en coordination avec le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, de programmer des fréquences hebdomadaires supplémentaires de manière à assurer la même capacité habituelle de transport aérien sur ces deux villes.

Pour que le service ne soit pas affecté sur ces aéroports, le renforcement de cette offre sera effectué à partir d'avril 2014, date à compter de laquelle ces compagnies aériennes étrangères comptent mettre à exécution la suspension de ces lignes et qui coïncide avec l'entrée en vigueur de la taxe aérienne.

Fidèle à ses engagements de premier transporteur aérien national et consciente de sa mission en tant qu'acteur majeur dans la promotion du tourisme Marocain, Royal Air Maroc examine les moyens de renforcer davantage son offre sur ces villes afin de développer le trafic et améliorer le service sur ces deux destinations au profit de la clientèle nationale et étrangère.